



Prévention des accidents non professionnels Offres pour les entreprises

Promouvoir la sécurité pour réduire les absences et les coûts

Connaissez-vous le nombre d'accidents non professionnels frappant vos collaborateurs? Savez-vous à combien s'élèvent les coûts engendrés par ces accidents et quelles autres conséquences les absences des employés touchés ont pour votre entreprise?

Chaque année, en Suisse, quelque 536 000 actifs subissent un accident durant leur temps libre, que ce soit à la maison, sur la route ou lors de la pratique d'un sport, ce qui entraîne la perte d'environ 7,5 millions de jours de travail. Le BPA propose différents outils de prévention permettant de réduire l'ampleur de ce phénomène.

Prenez les choses en main afin de réduire les absences pour cause d'accident et les coûts qui en découlent pour votre entreprise.



Proportions d'accidents professionnels et d'accidents non professionnels
Statistique des accidents LAA, 2021

Conséquences des accidents

Les accidents de loisirs peuvent avoir des conséquences plus lourdes qu'on ne croit. Bien souvent, ils entraînent un arrêt de travail de longue durée. Ces absences dues à des accidents non professionnels ont d'importantes conséquences pour les entreprises et impliquent des charges administratives et organisationnelles considérables. Les collègues doivent faire des heures supplémentaires et il faut souvent engager des intérimaires. Dans le pire des cas, les délais ne peuvent plus être respectés et les clients tournent le dos à l'entreprise. Tout cela a un prix.

Une preuve de l'attention portée au personnel

Un employeur qui se préoccupe de la santé de son personnel adopte une conduite responsable et éthique. Un tel comportement constitue la meilleure publicité pour votre entreprise et ne pourra jamais être remplacé par de l'argent. Il vous vaudra la reconnaissance de vos collaborateurs et aura un effet positif sur leur motivation.

Le BPA propose une large palette d'outils de prévention destinés aux entreprises

Bonne nouvelle: les entreprises peuvent faire quelque chose pour lutter contre les accidents de loisirs. Le BPA propose une série d'outils de prévention des accidents non professionnels:

- SafetyKits prêts à l'emploi;
- ateliers de prévention visant une sensibilisation à la prévention des accidents;
- outils interactifs et cours pour les chargés de sécurité;
- pour les grandes entreprises et les partenaires: conseil personnalisé et formations.

Conseil aux entreprises

Un service personnalisé

Les conseillers du BPA viennent dans votre entreprise et analysent avec vous sa situation et sa structure. Le premier entretien avec les conseillers du BPA est gratuit. Ceux-ci vous font ensuite parvenir une offre répondant aux besoins spécifiques de votre entreprise.

Offre personnalisée

Les offres standard sont parfois insuffisantes pour une prévention efficace des accidents, en particulier dans les grandes entreprises. C'est pourquoi les conseillers du BPA viennent volontiers vous rencontrer dans vos locaux afin de mettre au point un concept de prévention sur mesure. Le BPA vous accompagne naturellement dans la mise en œuvre et l'évaluation des mesures de prévention.

Partenaires

Afin que les accidents de loisirs deviennent un sujet de discussion dans un aussi grand nombre d'entreprises que possible, le BPA s'appuie non seulement sur une coopération directe avec les entreprises, mais également sur un étroit partenariat avec différents acteurs:

- fournisseurs de solutions par branche, de solutions par groupe d'entreprises ou de solutions types;
- associations professionnelles;
- assureurs;
- autres organismes actifs dans le domaine de la sécurité au travail et de la promotion de la santé en entreprise.

Formations sur mesure

Sur demande, le BPA propose des formations sur mesure pour votre entreprise. Vous choisissez le contenu, la date et la durée de la formation. Les participants bénéficieront ainsi d'une formation et d'une sensibilisation adaptées à leurs besoins.



Contact

Christian Wyssmüller
E-mail: c.wyssmueller@bpa.ch
Téléphone: 031 390 22 65

Tiziana Iseppi
E-mail: t.iseppi@bpa.ch
Téléphone: 031 390 22 66

Toutes les infos sur
bpa.ch/entreprises



SafetyKits

La prévention des accidents en toute simplicité

Les SafetyKits du BPA sont prêts à l'emploi et constituent un outil de prévention idéal pour les entreprises. Chacun traite d'un domaine d'accidents de façon simple et succincte. Ils renseignent les collaborateurs par exemple sur les raisons pour lesquelles la distraction au volant est si dangereuse, sur les principaux risques d'accident en randonnée ou encore sur les moyens d'éviter les chutes. Les SafetyKits sont composés de plusieurs éléments utilisables de façon modulaire:

- affiche A3;
- flyer contenant des conseils et une surprise destinée aux collaborateurs;
- présentation thématique pour des séances d'information internes;
- court métrage contenant des conseils de prévention.

Tout y est, et en plus c'est gratuit

Le BPA met gratuitement à la disposition des entreprises une quantité limitée de SafetyKits. Les commandes portant sur 50 exemplaires au maximum peuvent être passées en ligne sur bpa.ch/safetykit. Pour de plus grosses commandes, vous pouvez écrire un mail à: entreprises@bpa.ch



Ateliers de prévention

Des exposés clairs sur le savoir et les conseils en matière de prévention

Quels sont les principaux dangers menaçant les adeptes de bricolage? À quoi faut-il veiller lorsqu'on prévoit de faire une randonnée en montagne? Combien de temps le corps met-il pour éliminer l'alcool? Ce sont quelques-unes des nombreuses questions traitées dans les ateliers de prévention du BPA. Des conseils de sécurité sont transmis par des moyens captant l'intérêt, tels que des démonstrations et des animations.

Les ateliers de prévention sont effectués dans vos locaux par des experts du BPA. Ceux-ci abordent avec vos collaborateurs un sujet spécifique touchant aux accidents. Ils transmettent des connaissances générales et montrent que la prévention n'a pas besoin d'être compliquée pour être efficace.

Offre

Si vous souhaitez bénéficier d'un atelier de prévention, le BPA vous soumet une offre forfaitaire comprenant le transport, le montage et le démontage ainsi que les services du responsable de la présentation. Ces ateliers peuvent se dérouler en petits groupes ou reposer sur l'animation d'un stand.



Contact

Raphael Burry
E-mail: r.burry@bpa.ch
Téléphone: 031 390 22 63

Toutes les infos sur
bpa.ch/ateliers-de-prevention



Outils ludiques

Exercices pratiques au service de la prévention des accidents

Faire un parcours d'équilibre, répondre à des questions... Le BPA a élaboré des outils destinés à transmettre aux collaborateurs, de manière ludique, des connaissances générales et des conseils de prévention en lien avec un certain type d'accident.



The Coffee Cup Améliorer son équilibre en s'amusant

La stabilité, l'équilibre et la force sont nécessaires non seulement pour pratiquer de nombreux sports, mais également pour prévenir les chutes au quotidien. Le jeu d'équilibre «The Coffee Cup» permet aux collaborateurs d'entraîner ces trois aptitudes tout en s'amusant.

Parcours d'équilibre Prévenir activement les chutes

Un parcours d'environ cinq mètres de long offre aux collaborateurs la possibilité d'entraîner leur équilibre. Il existe en trois niveaux de difficulté, qui se distinguent par la longueur et la séquence des pas à effectuer.



Qui est prioritaire? Prévenir les accidents de la route

L'outil «Qui est prioritaire?» vise à rafraîchir les connaissances relatives aux règles de priorité applicables dans la circulation routière. Des figurines représentant des automobilistes, des piétons ou des cyclistes sont placées sur cinq tableaux magnétiques montrant différentes configurations routières. Dans le cadre d'un concours, les collaborateurs doivent indiquer l'ordre de priorité de ces différents usagers de la route.



Les entreprises peuvent commander ces outils auprès du BPA et les installer dans leurs locaux. Pour inciter le plus de collaborateurs possible à s'essayer aux exercices proposés, ceux-ci peuvent par exemple être associés à un concours.

Les spécialistes du BPA vous renseignent volontiers sur les autres outils disponibles.

Cours

Formation de spécialiste de la prévention

Pour une entreprise, s'engager en faveur de la prévention des accidents non professionnels n'a que des avantages. Une opération particulièrement bénéfique consiste à sensibiliser le personnel à cette question. C'est pourquoi le BPA, en tant que centre de compétences suisse pour la prévention des accidents, transmet ses connaissances en la matière dans le cadre de cours de formation continue. Il présente, pour différents contextes d'accidents, des mesures de prévention appropriées.

Les cours de prévention s'adressent aux personnes qui travaillent dans les secteurs de la sécurité au travail ou de la protection de la santé, que leur fonc-

tion amène à s'occuper notamment de prévention des accidents ou encore qui souhaitent se perfectionner dans le domaine des accidents non professionnels, tels que chargés de sécurité, spécialistes de la sécurité, cadres dirigeants ou encore spécialistes des ressources humaines.

Le plus

Les cours dispensés par le BPA sont reconnus par la Société suisse de sécurité au travail (SSST). Une journée de cours équivaut à deux unités de formation continue.



Le BPA s'engage pour votre sécurité.

Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse, grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.